

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
BREVET DES MÉTIERS D'ART
SESSION 2022
HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC);
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3	1/8

obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.

Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.



Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3	2/8

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence :

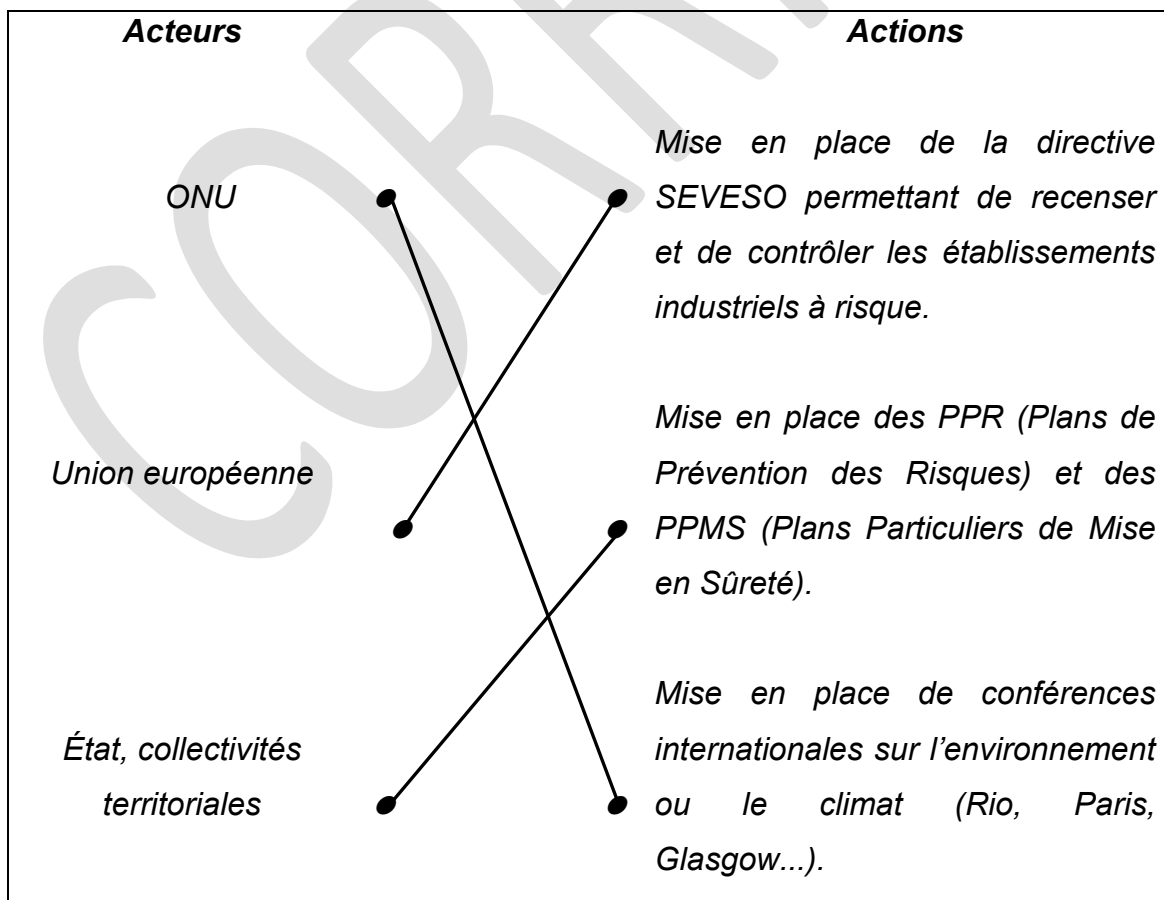
- Maîtriser et utiliser des repères spatiaux. (3 points)

Question 1 : Définir la notion de risque climatique.

Éléments attendus : Le risque climatique est la possibilité qu'un aléa lié au climat se produise et touche une population vulnérable à cet aléa. Cela concerne les tempêtes, les cyclones, les tornades, les inondations, les épisodes de sécheresse, de gel...

Éléments à valoriser : Tout candidat qui abordera le lien entre risque climatique et le changement du climat avec les conséquences sur le nombre et l'intensité des aléas ainsi que toute réponse pertinente.

Question 2 : Relier chaque acteur à son action dans la gestion des risques (ANNEXE 1).



Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3

3/8

Compétence :

- *S'approprier les démarches géographiques. (3 points)*

Question 3 : Montrez à partir d'un exemple que le changement climatique accroît la vulnérabilité des populations.

Éléments attendus : *Le changement climatique renforce la vulnérabilité des populations en entraînant une multiplication et une intensification des aléas naturels. Les sociétés exposées à ces épisodes climatiques extrêmes sont plus vulnérables (pauvreté, manque de préparation, ...). Exemples : canicule d'été, inondation, tempête, ... et des conséquences problèmes pour la filière agricole, le refroidissement des centrales nucléaires, ...*

Éléments à valoriser : *Tout exemple pertinent montrant que le candidat maîtrise le lien entre changement climatique et vulnérabilité des populations.*

CORRIGÉ

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3	4/8

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités :

- Raconter un événement historique,
- Dégager l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période.

Sujet : La chute du mur de Berlin

Le dossier comporte 2 documents :

Document	Source du document
Document 1	Extrait du télégramme du 13 novembre 1989, cité dans M. VAÏSSE, H. MAGRO, <i>Les archives secrètes du Quai d'Orsay de 1945 à nos jours</i> , éditions Iconoclaste, 2017.
Document 2	<i>Entretien</i> avec Joachim Bitterlich, conseiller aux affaires européennes, Ouest-France, 6 novembre 2019.

Question 1 : À l'aide des documents et de vos connaissances, présenter en trois lignes le mur de Berlin.

Éléments attendus : Le mur de Berlin est construit en plein Berlin durant la nuit du 12 au 13 août 1961 par le gouvernement Est-allemand pour freiner l'exode vers l'Ouest. Il s'agit d'un dispositif militaire complexe (murs, chemin de ronde, ...) qui sépare physiquement la ville de Berlin symbole de la division de l'Europe en deux blocs.

Le 9 novembre 1989, le Mur tombe marquant le début de la réunification de l'Allemagne.

Éléments à valoriser : Tout élément de contextualisation montrant que le Mur est un symbole de la Guerre froide.

Question 2 : Expliquer le passage souligné dans le document 1.

Éléments attendus : La phrase soulignée illustre la rupture majeure que constitue la chute du mur de Berlin dans l'histoire récente. Berlin, ville coupée en deux depuis la fin de la seconde Guerre mondiale, est séparée par un mur qui empêche les circulations entre l'Est et l'Ouest. Le 9 novembre 1989, le mur de Berlin s'effondre permettant aux berlinois

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3

5/8

de circuler entre les deux parties de la ville. Des familles se retrouvent après des décennies de séparation, c'est « l'effervescence fraternelle » évoquée par le télégramme.

Éléments à valoriser : Tout élément de réponse pertinent contextualisant cette période sera accepté (Gorbatchev, Perestroïka, ...)

Question 3 : Identifier les acteurs concernés par l'événement évoqué. Recopier le tableau sur votre copie. (Document 2)

Bloc de l'Ouest	Bloc de l'Est
Joachim Bitterlich Helmut Kohl Les Alliés L'ambassadeur américain L'Europe Les américains	Mazowiecki (gouvernement polonais) Varsovie/Pologne Russes/ Gorbatchev Hongrie Tchécoslovaquie

Question 4 : Présenter l'intérêt historique du document 2.

Éléments attendus : Cet entretien nous offre une image originale dont le Chancelier allemand a pris connaissance de la chute du Mur. Ce document montre l'échange de paroles entre le conseiller et le Chancelier.

Éléments à valoriser : Toute précision montrant la réaction du Chancelier : incrédulité, surprise, poids des responsabilités, ...

Question 5 : Raconter les conséquences de cet événement pour l'Allemagne et l'Europe. (Documents 1 et 2)

Éléments attendus : la chute du Mur entraîne la réunification allemande, l'émancipation des pays de l'Est vis-à-vis de l'URSS, dont certains vont intégrer le mouvement de la construction européenne. L'Europe n'est plus divisée. La puissance de l'URSS se trouve diminuée.

Éléments à valoriser : Tout exemple précis et pertinent. La mention du rideau de fer, l'évocation du contexte mondial et du rôle des États-Unis.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3	6/8

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Compétences :

- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme,
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement,
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Termes et notions qui peuvent être mobilisés (liste non exhaustive) : assemblée, démocratie représentative, liberté d'expression, responsabilité.

Sujet : La reconnaissance faciale en question

La reconnaissance faciale sur la voie publique est encadrée par la loi et son usage est strictement limité. Pour lutter contre les abus éventuels, une série de dispositions a été mise en place.

Le dossier comporte 2 documents :

Document	Source du document
Document 1	Philippe RELTIEN, «Reconnaissance faciale : officiellement interdite, elle se met peu à peu en place.», cellule investigation de Radio France, 4 septembre 2020. www.franceinter.fr
Document 2	Texte de la pétition en ligne « reclaim your face », site internet de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) « reclaim your face ¹ ».

¹ « Reclaim your face » : « récupérez votre visage ».

Question 1 : À l'aide des documents 1 et 2, expliquez en une ou deux phrases ce qu'est la reconnaissance faciale.

Éléments attendus : La reconnaissance faciale est une application logicielle visant à reconnaître une personne grâce à son visage de manière automatique.

Éléments à valoriser : Une explication cohérente et synthétique et/ou un exemple de la vie quotidienne.

Question 2 : À l'aide des documents 1 et 2, indiquez dans le tableau que vous reproduirez sur votre copie :

- les instances qui réglementent la reconnaissance faciale dans l'Union européenne et en France,
- les réglementations qui encadrent la reconnaissance faciale dans l'Union européenne et en France.

Instances	Réglementations
CNIL	Avis, expérimentation
Ministère de l'intérieur	Législation
Union européenne	RGPD, ICE, directive protection des données

Question 3 : Expliquer pourquoi Marie-Laure Denis affirme à la ligne 24, qu'il s'agit « de concilier la protection des Français et la protection de leurs libertés ». (Document 1)

Éléments attendus : Cette affirmation met en évidence la difficulté de la mise en place et de l'utilisation de cette technologie qui garantit une sécurité accrue des populations mais qui peut aussi être une atteinte aux libertés fondamentales garanties par la Constitution.

Éléments à valoriser : Une explication cohérente, argumentée et pertinente sera valorisée.

Question 4 : Vous êtes invité à un débat sur le thème de l'utilisation des technologies biométriques dans la vie quotidienne (à la cantine, dans la rue...). Vous préparez votre intervention en justifiant votre point de vue et en anticipant les arguments que l'on pourrait vous opposer. Vous vous appuyez sur les documents et des exemples tirés de vos connaissances.

Éléments attendus : L'élève pourra justifier avec une argumentation pertinente en faisant référence au double aspect inconvénient et avantage:

- Une utilisation des technologies biométriques dangereuses pour l'exercice des libertés et des droits : accumulation de données sur les individus, atteinte à la vie privée, atteinte au droit de manifester, discriminations, collecte des données personnelles,...
- Liberté et sécurité : consentement éclairé des citoyens qui alimentent les bases de données numériques, élucidation des affaires criminelles, plus de sécurité, ...

Éléments à valoriser : Tout exemple précis et pertinent.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2209-FHG HGEMC 3	8/8